

Conseil Municipal du 31 mars 2004

Les points suivants ont été débattus.

Finances

Comptes administratifs 2003 :

Monsieur le Maire présente au Conseil les résultats des différents comptes administratifs 2003 :

Budget général avec un excédent de	146 025,59 €
CCAS avec un excédent de	2 513,95 €
Budget de l'eau avec un excédent de	125 550,40 €
Budget assainissement avec un excédent de	63 417,73 €

M. le Maire ayant quitté la séance M. BROU, doyen de l'assemblée, demande au Conseil d'adopter ces comptes administratifs 2003. Adopté à l'unanimité.

Comptes de gestion 2003 :

M. le Maire présente au Conseil les comptes de gestion de Madame la Trésorière, qui sont identiques aux comptes administratifs.

Les comptes de gestion sont adoptés.

Affectations des résultats 2003 :

Le Conseil Municipal, sur proposition de M. le Maire, adopte les différentes affectations des résultats de l'année 2003.

Budgets primitifs 2004 :

M. le Maire présente au Conseil les différents budgets primitifs de l'année 2004:

Budget général :

Section de fonctionnement : elle s'équilibre en Dépenses et Recettes à 1 565 000 € , avec un auto-financement de 470 000 €.

Section d'investissement : elle s'équilibre à 1 580 000 € . Ce montant doit permettre de réaliser les différents travaux d'investissement prévus sans avoir recours à l'emprunt ni à l'augmentation des impôts. Monsieur le Maire rappelle que c'est aussi en grande partie grâce à la part importante de la taxe professionnelle versée par les entreprises qu'il est possible de réaliser ces investissements.

Le Conseil vote les différentes subventions aux associations en les augmentant de 2% par rapport à 2003.

Les taux d'imposition des différentes taxes locales, qui restent les mêmes qu'en 2002 et 2003, à savoir:

Taxe d'habitation	9,85 %
Taxe foncière	15,05 %
Taxe professionnelle	9,25 %
Taxe foncière(non bâti)	23,35 %

Budget du CCAS:

Il s'équilibre en dépenses et recettes à 10 000 €

Budget eau :

Section de fonctionnement : elle s'équilibre en dépenses et recettes à 305 000 €.

Section d'investissement : elle s'équilibre en dépenses et recettes à 290 000 € .

Budget assainissement :

Section de fonctionnement en équilibre pour 161 500 € et section d'investissement pour 116 490,63€.

Le Conseil après en avoir délibéré vote les différents budgets primitifs 2004.

AVRIL 2004

Samedi 10 et dimanche 11 avril

Foire à la brocante et aux antiquités organisée par la Commune - Salle polyvalente et cour de la Mairie

Jeudi 15 Avril

Club Soleil d'Automne 14h salle communale

Jeudi 22 avril

Club Soleil d'Automne – Repas anniversaire à l'extérieur

Vendredi 23 avril

Assemblée Générale du Comité des Fêtes
20h30 à la salle communale

Samedi 24 Avril au

Samedi 1^{er} Mai

Exposition "Improvisations Récentes" de Jean-Pierre HUBERT en Mairie

Dimanche 25 avril

Concours de pêche
Comité des Fêtes
8h aux étangs de la Noé

Samedi 1^{er} et Dimanche 2 Mai

2^{ème} Salon Artisanal Salle polyvalente

Samedi 8 et dimanche 9 Mai

Exposition "Portraits figuratifs" d'Isabelle BOIDARD
GONÇALVES en Mairie

Administratifs

Le Conseil adopte la création d'une régie temporaire pour la brocante des 10 et 11 avril.

Monsieur le Maire informe le Conseil que la vente du terrain à M. PELTIER est effective et que les travaux de la salle de squash ont débuté.

Travaux et voiries

Relais de radiotéléphonie :

Après la présentation en commission technique du futur relais SFR, M. le Maire demande au Conseil d'approuver ou non cette installation. Le Conseil après en avoir délibéré adopte cette création (15 pour – 1 contre).

Eclairage public :

Des travaux d'éclairage public seront réalisés sur la rue du Pont de l'Eure , rue de la Ministerie, le Clos Régnier et Chemin de la Fontaine aux Osmeaux.

Le Conseil est favorable à ces travaux.

Eau potable :

Le Conseil, sur proposition de M. le Maire, adopte les travaux de la 14ème tranche située à Raville (rue de la Libération) pour un montant de 211 000 €.

Travaux et travaux divers :

Un point est fait sur les travaux de la RN12 et des Osmeaux.

Des travaux d'assainissement seront réalisés au stade pour un montant de 76 000€.

Environnement :

M. le Maire informe le Conseil qu'une subvention est prévue pour la lutte contre les ragondins.

Une enquête publique est ouverte pour la création d'une pisciculture à l'Etang du Roi. Comme pour chaque enquête publique, il est possible de la consulter en Mairie aux heures d'ouvertures habituelles et de consigner ses éventuelles remarques sur un cahier mis à disposition par le commissaire enquêteur. Cette enquête est ouverte jusqu'au 04 Mai inclus. Le Commissaire enquêteur recevra le public en mairie de Chérisy le mercredi 21 avril de 9h à 12h et le mardi 4 mai de 14h à 17h.

Communauté de communes " les villages du Drouais"

Une enquête est engagée par notre communauté de commune. Elle a pour but de dresser un inventaire et un état des lieux en ce qui concerne la petite enfance et la jeunesse. Des questionnaires ont été diffusés et une synthèse sera faite.

Elections régionales

Inscrits : 1283

Résultats du premier tour

Votants : 743 Exprimés : 700

Listes :

Union à gauche	204
Lutte Ouvrière LCR	33
Front National pour Région Centre	181
Du tempérament pour votre Région	105
Chasse Pêche Nature et Tradition	35
La Nouvelle Equipe du Centre	142

Résultats du second tour

Votants : 814 Exprimés : 770

Union à Gauche	307
Front National pour Région Centre	185
La Nouvelle Equipe du Centre	278

Affaires scolaires

Les inscriptions :

Pour les enfants nés en 2001 : du **3 mai** inclus au **8 mai** inclus en mairie. Une fiche d'inscription sera directement envoyée aux familles concernées. A prévoir **photocopies** des **vaccinations obligatoires** et la présentation du livret de famille.

Pour les nouveaux habitants de notre commune, se faire connaître en Mairie où cette fiche d'inscription pourra être retirée

Pour les enfants entrant en C.P. : du **10 mai** inclus au **15 mai** inclus en mairie. Une fiche d'inscription sera directement remise aux enfants concernés à l'école maternelle. Prévoir **photocopies** des **vaccinations obligatoires** et la présentation du livret de famille

Les dérogations :

Toute demande de dérogation est soumise à l'appréciation de la commission scolaire. Les imprimés peuvent être retirés en Mairie. Une dérogation est annuelle et n'est pas accordée systématiquement.

Centre de loisirs

Les dates de la session d'été sont **du mercredi 30 juin inclus au vendredi 30 juillet inclus**. Les modalités d'inscription pour ce centre d'été seront indiquées dans la lettre municipale de mai.

Juste un petit retour en arrière pour signaler que le traditionnel carnaval organisé conjointement par la municipalité, le centre de loisirs et l'école maternelle a connu cette année encore un succès considérable. La présence des "vamps" a été très remarquée...

Le Clic...une nouveauté pour les personnes âgées.

Du nouveau au niveau des personnes âgées...la création d'un centre local d'information et de coordination gérontologique des cantons de Dreux. Si vous souhaitez obtenir des renseignements, contacter Mme de la GIRODAY au 02.37.64.25.50 (fax 02.37.50.14.57) ou vous rendre au 5 rue Henri Dunant à Dreux.

Félicitations à André Brou

André BROU, élu au Conseil Municipal depuis 1965 et constamment réélu depuis cette date, vient de se voir remettre un challenge récompensant cinquante années de dévouement pour la cause sportive. Il a reçu cette récompense à CHARTRES des mains de Monique JUSTE, Présidente du Comité Départemental Olympique et Sportifs. Ce trophée traduit la reconnaissance que l'on peut avoir vis-à-vis d'André BROU et de son total dévouement pour le sport et au-delà pour la jeunesse. Nous adressons donc nos félicitations et un grand merci à André BROU.

Environnement

◆ Déchetterie

Pour vos encombrants, vos déchets verts, gravats ou autres pensez à utiliser la déchetterie de Dreux située dans la ZI Nord.

Elle est ouverte tous les jours de la semaine de 10h00 à 19h00 et les dimanches et jours de fête de 10h00 à 13h00. Son utilisation est gratuite pour les particuliers.

◆ Tonte des pelouse et autres activités

Avec les beaux jours qui reviennent l'activité dans les jardins reprend.

Pour la tranquillité de tous, un petit rappel sur l'utilisation des engins à moteur (tondeuse, débroussailleuse, tronçonneuse, etc.) n'est pas inutile. Sur notre commune il est fait application de l'arrêté préfectoral du 15 décembre 1992 qui prévoit les horaires suivants :

- Tous les jours sauf les samedis dimanches et fêtes : de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.

- Les samedis, sauf jours de fête : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.

- Les dimanches et jours de fête : 10h00 à 12h00.

Pensez à vos voisins en respectant ces horaires.

◆ Brûlage de déchets

Il n'est pas interdit non plus de brûler des déchets issus de son jardin ou autres résidus non polluants. Il est simplement recommandé pour respecter là aussi son entourage, de tenir compte du sens du vent afin de ne pas enfumer votre voisinage. Evitez de faire du feu si votre jardin n'est pas suffisamment grand ou bien s'il est situé dans une zone dense en habitations. Il faut bien sûr prendre les précautions de sécurité s'imposant et par exemple ne pas faire de feu au milieu de broussailles ou d'une zone boisée. Tout ceci n'étant que quelques recommandations...

◆ Les caissettes jaunes d'ordures ménagères

Depuis deux ou trois semaines ces caissettes sont ramassées par un camion différent de l'habituelle benne à ordures. Le ramassage de vos poubelles se fait donc en deux temps mais le même jour. Nous vous conseillons donc de laisser sur le trottoir vos caissettes jaunes afin qu'elles soient vidées. Si toutefois ces dernières n'étaient pas ramassées dans la journée du samedi veuillez nous le faire savoir en Mairie.

Du côté des écoles...

Ecole élémentaire

Pour finaliser le travail fait en classe sur l'alimentation (avec le concours d'Isabelle DUHEM, infirmière scolaire rattachée au collège Martial Taugourdeau) les enseignantes de l'école élémentaire ont organisé, à la cantine, un petit déjeuner équilibré pour les CE2, CM1, CM2 le jeudi 11 mars et le vendredi 12 mars pour les CP, CE1. Au menu : lait chocolaté, jus de fruit, fruits frais, pain, beurre, confiture.

Moment privilégié très convivial, chaleureusement apprécié par tous les enfants. Cette opération a été financée par la Mairie de Chérisy. Monsieur BOUCHER, présent, avait veillé à l'approvisionnement. Des mamans sont venues aider pour assurer le service, la surveillance, la vaisselle et la remise en état de la cantine.

Un grand merci à Nathalie qui a assuré que nous ne l'avons pas retardée dans la préparation de ses repas mais nous avons tout de même envahi la cuisine et la cantine deux matins successifs.

Les élèves de CM1 et de CM2 travaillent maintenant sous la direction de Marie Poumarat pour préparer un spectacle poétique qui aura lieu le **vendredi 4 juin 2004**. Thème : les voyages, les poètes.

Les vacances de printemps approchent. **Elles commenceront le 17 avril après la classe. Attention : ce samedi n'est donc pas libéré.**

Du côté des associations...

Anim'école

La deuxième choucroute party du 3 avril a réuni une centaine de convives autour de la choucroute préparée avec talent par J.P. LEROY. L'ambiance musicale était assurée par l'orchestre de J.P. MENAGER. Nous remercions tous ceux qui, par leur présence, ont assuré la réussite de cette soirée. Nous vous donnons rendez-vous pour notre prochaine manifestation, le **samedi 5 juin** pour la kermesse de l'école élémentaire.

Comité des fêtes

- **Vendredi 23 Avril 2004 : 20h30 Assemblée Générale du Comité des Fêtes** : Les membres du Comité des Fêtes se réuniront à la salle communale pour faire le bilan de l'année écoulée et invitent cordialement toutes les personnes qui désirent rejoindre leur équipe à participer à cette assemblée générale. Des manifestations très diversifiées se succèdent tout au long de l'année (Concours de Manille au 17 – Concours Photos - Participation à la Foire à la Brocante – Concours de Pêche - Concours des Maisons Fleuries – Stand à la Foire à Tout - Participation à l'Animation du 14 Juillet – Voyage Touristique – Dîner Dansant – Super Loto – Fête Enfantine de l'Arbre de Noël) et elles peuvent intéresser chacun d'entre vous, même à titre occasionnel. Les bonnes volontés et les idées nouvelles sont les bienvenues.

- **Dimanche 25 Avril 2003 : Concours de Pêche à la Truite** aux Etangs de La Noé à Chérisy (Accès ex R.N.12 Direction Dreux - Chemin du Roi en sortant du Pont de l'Eure - face au Restaurant Le Vallon). concours ouvert à tous et à toutes, Adultes et Enfants – Inscriptions sur place à partir de 8 heures – Répartition au tableau à 12 heures. Coupes et nombreux lots récompenseront les participants.

Possibilité d'emporter son pique-nique pour les concurrents qui le souhaitent et Pêche libre l'après-midi.

N'oubliez pas de participer à notre 11^{ème} concours photos avant fin Octobre, les sources d'inspiration ne manquent pas dans notre commune. Quels sont les atouts de Chérisy ? Comment voyez vous notre village et/ou ses hameaux ? Le challenge de cette année est de créer une carte postale avec peut-être l'une des vues que nous choisirons parmi celles que vous nous aurez présentées.

Vous pouvez remettre votre bulletin d'inscription et vos épreuves, dès à présent, au secrétariat de Mairie,

Football club

Dur, dur pour l'équipe fanion du F.C. Chérisy. Mais quelle poisse!!! Depuis la reprise une nette amélioration s'est faite sentir mais la malchance s'acharne. Le nombre des occasions ratées est en effet hors du commun. Le maintien sera difficile mais l'espoir reste d'actualité.

L'équipe B quant à elle éprouve aussi des difficultés...courage !

Les vétérans confortent leur 1ère place devant Anet, mais attention à l'U.P.E. Vernouillet qui compte 2 matchs en retard !

Il convient d'ores et déjà de préparer la prochaine saison et surtout d'essayer de retrouver un état d'esprit digne de ce nom.

Les jeunes, eux, font plaisir à voir et obtiennent des résultats probants.

Notre club organise **un concours de pétanque** en doublettes ouvert à tous **le samedi 5 juin 2004** au stade municipal. Inscription sur place à 13h15 - Prix 10 € par équipe. Jet du but à 14h30 précises.

Retenez aussi dès à présent la date de **la foire à tout** qui se déroulera le **dimanche 4 juillet** sur le stade municipal